

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Identification des pouvoirs adjudicateurs

La Directrice des Résidences MAREVA
26 rue Vincent Rouillé
56000 VANNES

CCAS DE VANNES
M AZGAG vice -président
22 avenue Victor HUGO -BP10
56006 VANNES CEDEX

CCAS DE NIVILLAC
M DAVID
Résidence les Métairies
4 allée Jean BAUCHERELLES
56130 NIVILLAC

La Directrice de la résidence la chaumière
1 rue du val de kerbiler
56250 ELVEN

La Directrice de la résidence du bois joli
14 rue du bois joli
56230 QUESTEMBERG

2) Objet du marché

Maintenance des installations de sécurité incendie et de lutte contre l'incendie.

3) Type de marché et allotissement

Marché à procédure adaptée (article 28 du CMP).

Lot 1 : Maintenance des installations de sécurité incendie et de lutte contre l'incendie de la marque Siemens.

Résidence Parc er Vor, 2 rue des chênes 56890 MEUCON.
Résidence Sabine de Nanteuil, 2 rue August RENOIR 56000 VANNES.
Résidence la Chaumière, 1 rue du val de Kerbiler 56250 ELVEN.

Lot 2 : Maintenance des installations de sécurité incendie et de lutte contre l'incendie de la marque CHUBB.

Résidence les oréades, 26 rue Vincent ROUILLE 56000 VANNES.
Résidence le Carmel, 26 rue Vincent ROUILLE 56000 VANNES.
Résidence Autonomie PASTEUR, 2 rue PASTEUR 56000 VANNES.
Résidence du bois joli, 14 rue du bois joli 56231 QUESTEMBERG.

Résidence les métairies, 4 allée Jean BAUCHEREL 56130 NIVILLAC

Lot 3 : Maintenance des installations de sécurité incendie et de lutte contre l'incendie de la marque DEF.

Résidence Les Nymphéas, 17 rue du 505 RCC 56000 VANNES

Lot 4 : Maintenance des extincteurs et du désenfumage naturel des résidences Mareva.

Lot 5 : Maintenance des extincteurs et du désenfumage naturel du CCAS de VANNES.

4) Durée du marché

Marché d'une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2022. Reconductible deux fois pour une période maximale de 3 ans.

Prise d'effet du contrat pour la résidence le bois joli au 01/01/2023 reconductible deux fois, pour une fin de contrat au maximum le 01/07/2025.

5) Date limite de remise des offres

13 mai 2022 à 17h00

6) Conditions de participation

Le candidat doit fournir tout renseignement concernant sa situation propre y compris les justificatifs énoncés aux articles 44, 45 et 46 du CMP.

7) Critères d'attribution

7-1/ Références des candidats dans le domaine de compétence du marché : 6/20 (30%) ;

7-2/ Prix des prestations proposées : 8/20 (40%) ;

7-3/ Disponibilité et conditions d'intervention : 6/20 (30%).

8) Autres renseignements

Les renseignements d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus auprès de M. Fréard (t.freard@residences-mareva.fr – 02 97 46 43 54) ou M. Guillo (y.guillo@residences-mareva.fr) et M. Jaffre (j.jaffre@residences-mareva.fr).

9) Adresse à laquelle les candidats peuvent obtenir le dossier de consultation

La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. A ce titre, le présent avis d'appel public à la concurrence et le dossier de consultation peuvent être téléchargés sur le site des Résidences MAREVA : www.residences-mareva.fr

Les candidats qui opteraient pour obtenir le dossier de consultation sous forme non dématérialisée s'adresseront à : Résidences MAREVA – 26 rue Vincent Rouillé – 56000 Vannes (accueil@residences-mareva.fr).

10) Conditions de remise des offres

Les dossiers de candidature peuvent être remis sous forme physique sous pli recommandé avec accusé de réception postal ou remis contre récépissé et porteront les mentions objet de la consultation :

« Maintenance des installations de sécurité incendie et de lutte contre l'incendie ».

11) Date d'envoi du présent avis à la publication

06/04/2022